

# Appel à contribution

---

## Pratiques musicales collectives à vocation sociale et partenariat inter-métiers

### Coordination du numéro thématique

Lorraine Roubertie Soliman et Géraldine Rix-Lièvre (Université Clermont Auvergne, ACTÉ)

### Argumentaire

Depuis une quinzaine d'années, le succès local puis international d'El Sistema (au Venezuela, en 1975) a généré une dynamique de développement de projets de pratique musicale collective à vocation sociale. En France, ce sont principalement deux modèles de pratique orchestrale qui se répandent : 1/ Orchestre à l'école (OAE), créé en 1999 par la Chambre Syndicale de la Factice Instrumentale; 2/ Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS), créé en 2009 par la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris (45 orchestres). Ces projets, dont certains sont devenus des terrains de recherche, transforment le contexte de l'éducation musicale : les équipes encadrantes (Demange *et al.*, 2006 ; Bourg, 2012 ; Le Tirant, 2017 ; Roubertie Soliman *et al.*, 2021), les pratiques pédagogiques, les lieux d'enseignement, les publics visés.

Les dimensions collective et « "inter", c'est-à-dire tout à la fois interinstitutionnel, intersectoriel, interprofessionnelle, interdisciplinaire » (Mérini *et al.*, 2021, p. 18) y sont prégnantes. Les musiciens en posture d'enseignants comme les acteurs issus des autres champs professionnels concernés (animateurs socioculturel, services civiques, enseignants Éducation Nationale, bénévoles...) s'y trouvent « dans l'action avec et contre l'autre(...) [dans une] relation [paradoxe] d'opposition/coopération » liée au contexte partenarial (Mérini 2001, p. 2). La dimension collective du travail à mener par les musiciens-enseignants, non seulement au niveau des élèves, mais aussi au niveau des adultes encadrants, induit un bouleversement des missions parfois vécu comme difficile (Roubertie Soliman *et al.*, 2019), mais aussi comme « un enrichissement de la pratique et de la posture » (Le Tirant, 2017, p. 40). Ces difficultés, ces bénéfices et toute autre forme de transformation des pratiques et des postures, liés à l'action conjointe des musiciens-enseignants avec des partenaires de cultures professionnelles différentes, restent toutefois à caractériser plus finement.

Lorsque l'on effectue une recherche à partir des mots-clés « music » et « effect » (sur Titre) sur sept bases de données, on trouve surtout des études d'impact réalisées dans l'espace anglophone, à propos des effets des pratiques musicales collectives sur les élèves ; ce premier état des lieux montre aussi que peu d'études ont été menées sur les adultes encadrants dans l'espace francophone (Tripiet-Mondancin et Martin, 2017). Par ailleurs, les différents exemples présentés lors de la journée d'étude *Les pratiques musicales collectives à vocation sociale à l'épreuve du partenariat inter-métiers* (MSH de Clermont-Ferrand, 31.05.22) ont contribué à montrer qu'un grand nombre de questions soulevées par les professionnels dans ces situations d'inter-métiers — où des logiques pas nécessairement identifiées s'opposent — restaient sans réponse à ce stade. Ces questions, initialement perçues comme des problèmes, concernent par exemple la manière qu'ont les acteurs d'investir et de hiérarchiser les différentes valeurs associées au projet. Ainsi en est-il de la conception de l'apprentissage musical : plutôt du côté de la technique instrumentale et selon des attentes précises de rendu esthétique pour les uns, plutôt dans le travail sur la motivation et l'engagement des enfants grâce à une variété de points d'entrée (danse, chant, sorties culturelles...) pour les autres. Certaines tensions interpersonnelles apparaissent alors, en lien avec la formation spécifique des musiciens recrutés et leurs différents ancrages dans le métier. Le manque de visibilité réciproque sur les métiers et l'expertise des autres a également été identifié comme un facteur de tensions entre les personnes. C'est par exemple le cas entre des musiciens dont le statut et les employeurs multiples peuvent freiner la disponibilité vis-à-vis du projet, ce que certains professionnels du champ

social, salariés au sein d'une collectivité, ne comprennent pas au premier abord. Le travail collectif inter-métiers peut aussi générer certaines perturbations dans le fonctionnement habituel des organisations impliquées. Ainsi, a été signalée une méconnaissance du périmètre de collaboration des acteurs qui ne sont pas nécessairement associés à la co-construction du projet, ainsi qu'un manque de lisibilité dans la gouvernance.

Ces différentes perturbations, les tensions et dilemmes qui en résultent, sont inhérentes aux situations d'inter-métiers où sont en relation, souvent en conflit, différents codes et univers (Mérini et Thomazet, 2014). Si dans le champ de l'éducation, le travail collectif (impliquant le partenariat inter-métiers) répond à une forme d'injonction internationale (Anne-Françoise Gibert, 2018) et centralise par conséquent un grand nombre de recherches depuis les années 1990, l'intérêt des scientifiques est en revanche plus récent en ce qui concerne le travail collectif dans le milieu de l'enseignement de la musique. Dans le but de nourrir la réflexion sur les modalités et les enjeux du partenariat inter-métiers sur ces terrains de recherche spécifiques, nous lançons un appel à contribution en vue d'un numéro thématique. Les chercheur.e.s dont les travaux interrogent les pratiques, les questionnements, les tensions et les dilemmes auxquels sont confrontés les différents acteurs de tels projets (qu'ils concernent les pratiques instrumentales ou tout autres dispositifs d'éducation musicale) peuvent répondre à cet appel, qu'elles.ils travaillent en musicologie, sciences de l'éducation, sociologie, anthropologie, psychologie sociale, ergonomie, sciences du travail, sciences cognitives...

### **Modalités de soumission**

Les auteurs sont invités à envoyer l'article, accompagné d'un titre, d'un résumé de 200 à 250 mots, de cinq mots-clés, ainsi que de leur traduction en langue anglaise (voir la « Note aux auteurs »). La proposition est à adresser à l'attention du comité rédaction de la revue (adresse courriel : revueJREM@gmail.com) et aux coordinateurs du numéro (lorraine.roubertie\_soliman@uca.fr). Les articles seront soumis de manière anonyme à une double expertise.

**Date de réception des articles** : avant le 15 mai 2023

**Date de publication** : premier semestre 2024

### **Bibliographie indicative**

- Bourg, A. (2012). Les pratiques musicales instrumentales collectives en milieu scolaire : un nouveau terrain de recherche ? *Eduquer/Former*, 43(1), 63-84.
- Demange, E., Hahn, K., et Lartigot, J.-C. (2006). Apprendre la musique ensemble. *Les pratiques collectives de la musique, base des apprentissages instrumentaux*. Symétrie.
- Gibert, A.-F. (2018). Le travail collectif enseignant, entre informel et institué. *Dossier de veille de l'IFÉ*, 124.
- Le Tirant, D. (2017). *Ce que DEMOS fait au métier – II Parcours et pratiques professionnelles des musiciens et intervenants Démos*. Cité de la Musique-Philharmonie de Paris.
- Mérini C. (2001). *Le partenariat : histoire et essai de définition*. Actes de la Journée nationale de l'OZP (Observatoire des Zones Prioritaires).
- Mérini C. et Thomazet S. (2014). Un cadre théorique et méthodologique pour l'observation des pratiques collaboratives des maîtres E. *Recherches en éducation*, 19, 3-6.
- Mérini C., Marcel J.-F. et Piot T. (2020). *L'observation des pratiques collaboratives dans les métiers de l'interaction humaine : des pratiques pluri-adressées*. Presses Universitaires de Rouen et du Havre.
- Roubertie Soliman L., Tripiet-Mondancin O., Martinez E. et Bach N. (2019). Projet orchestre dans un collège REP+, à Toulouse : caractériser les difficultés déclarées par des professeurs chargés de l'enseignement musical. *Education et socialisation - Les cahiers du CERFEE* [En ligne], 54 <https://doi.org/10.4000/edso.8090>
- Roubertie Soliman L., Rix-Lièvre G. et Wierre-Gore G. (2021). *L'orchestre Démos Clermont-Ferrand, l'œuvre d'un travail interprofessionnel : Que pouvons-nous apprendre des modalités de coordination entre les acteurs ?*

Université Clermont Auvergne.

Thomazet S. et Mérini C. (2014). Le travail collectif, outil d'une école inclusive ?. *Questions Vives* [En ligne], 21. <https://doi.org/10.4000/questionsvives.1509>

Tripier-Mondancin et O. Martin, F. (2018). L'idée de renouvellement par les pratiques musicales collectives et expérimentales pour socialiser, éduquer, à l'aune de ce qui se joue dans l'Éducation musicale scolaire obligatoire, depuis plus d'un siècle. [Communication orale]. PESMD. *Les pratiques musicales collectives à vocation sociale*, novembre 2017, Bordeaux.

## Note aux auteurs

---

Les textes doivent comporter entre 30 000 et 45 000 signes espaces compris (la revue peut également accepter des textes plus longs, jusqu'à 100 000 signes, à l'appréciation du comité de rédaction). Ils seront présentés en Calibri 12, avec un interlignage simple et trois niveaux de titre maximum (sans numérotation). Les auteurs sont invités à suivre les normes bibliographiques de l'APA (7<sup>e</sup> éd.; American Psychological Association) : <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa>. Les textes seront accompagnés d'un titre, d'un résumé de 200 à 250 mots, de cinq mots-clés, l'ensemble également traduit en langue anglaise.

Les citations courtes seront intégrées entre guillemets dans le texte. Les citations longues (plus de trois lignes) introduites par deux points figureront dans un paragraphe en retrait du texte, en caractères plus petits. Les citations en langue étrangère seront traduites et respecteront les mêmes principes. Le texte original figurera en note de bas de page, en italique.

Les mots ou expression en langue étrangère, dans le texte ou en note, figureront en italique, de même que les titres d'œuvres et les noms des notes de musique. Les auteurs sont invités à utiliser les rectifications orthographiques du français (1990).

Le fichier texte (incluant les illustrations) sera fourni au format PDF ainsi qu'au format natif (Word, Pages, Writer...). Chaque illustration sera accompagnée d'une légende qualifiant son contenu. Elle sera toujours nommée et numérotée suivant sa nature et son ordre d'apparition (tableau 1, tableau 2, etc.). La source et les droits d'auteurs en seront indiqués. Les images et autres illustrations incluses dans le texte seront également fournies sous forme de fichiers images séparés, dans un format sans perte de qualité (PNG, TIFF...).

### Évaluation

Les manuscrits retenus par le comité de rédaction seront soumis à un processus de révision par des pairs en double aveugle. Les remarques des pairs seront discutées avec les auteurs et les documents ne pourront être publiés qu'après acceptation réciproque. Il est à noter que les articles des doctorants font l'objet d'une attention particulière afin de pouvoir les aider, si nécessaire, dans leurs réécritures. Les auteurs restent cependant seuls responsables de la précision et de la véracité de leurs assertions et de leurs citations.

### Rubriques

« **Actualité des travaux de recherche en éducation musicale** »,

« **Notes de lecture** »,

« **Comptes-rendus de congrès ou journées d'études** » :

Responsable : Gérald GUILLOT (Pôle Musique et Danse de l'ESAL)

Ces trois rubriques visent à alimenter le débat scientifique par la diffusion des dernières productions scientifiques (thèses, mémoires, ouvrages...) et le compte-rendu de congrès ou journées d'études. Dans la mesure du possible, les auteurs des notes de lecture ne doivent pas avoir de lien personnel ou institutionnel avec les auteurs des ouvrages dont ils ou elles rendent compte. Les propositions comportent, outre la présentation de l'ouvrage, des éléments de discussion critique et, autant que possible, une mise en contexte de l'ouvrage par rapport aux travaux existants sur le même sujet. Les propositions peuvent être spontanées, sur propositions d'auteurs ou à l'initiative des membres du comité de rédaction.

### **« Entretiens » :**

Responsable : Frédéric MAIZIÈRES (Université Toulouse-Jean Jaurès – INSPE)

La rubrique permet de donner la parole à des personnalités internes ou externes au monde de la musique et de l'éducation musicale, tout comme elle peut introduire des débats sur des enjeux épistémologiques ou didactiques en lien avec le champ de l'éducation musicale et de la musicologie. La revue publiera dans ses prochains numéros des entretiens réalisés avec des personnalités ayant su dynamiser un élément de la vie musicale ou de la recherche. L'accent sera mis sur des problématiques d'éducation, de formation et de recherche en sciences de l'éducation musicale. Vous pouvez participer à cette rubrique, soit en répondant à un entretien en tant que personnalité, soit en publiant un entretien que vous avez-vous-mêmes réalisé avec un acteur du monde musical et/ou de la recherche.

### **« Retours d'expériences » :**

Responsable Pascale BATÉZAT-BATELLIER (CRR de Rennes et Pont Supérieur Musique, Bretagne Pays de Loire)

La rubrique s'adresse à un public d'enseignants et/ou de chercheurs qui souhaite partager une expérience d'enseignement-apprentissage, sans que celle-ci n'ait forcément fait l'objet d'une recherche. Il pourra s'agir, par exemple, d'innovations pédagogiques, de projets de formation mis en place, de participation à une ingénierie coopérative. La rubrique accueille des expériences en éducation musicale ayant lieu dans différents contextes (en milieu scolaire, en école de musique, en conservatoire, etc.). Il est possible d'ouvrir à des expériences éducatives plus générales, si elles intéressent l'enseignement musical.

### **Contact**

Les propositions d'articles ou de contributions aux différentes rubriques sont à envoyer au comité de rédaction, avec les coordonnées complètes de(s) l'auteur(es), à l'adresse suivante à l'adresse suivante : [revueJREM@gmail.com](mailto:revueJREM@gmail.com)